

<u>Procès-verbal du Conseil Municipal du Miroir – séance</u> du 7 octobre 20222

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 7 octobre 2022 à 20h30, sous la présidence de Philippe Cauzard, Maire, en séance ordinaire.

Appel effectué par Monsieur le Maire

- Philippe CAUZARD, présent.
- Éric BOULLY, présent.
- Hugues NICOLAS, présent.
- Cindy COLLAS, présente.
- Aurélie DJENAIEH, excusée.
- Sylvette GAUTHIER, excusée.
- Stéphanie JACOB, excusée.
- Virginie SIMONIN, présente.
- Bernard GAUTHIER, excusé.
- Émilien MICHEL, présent.
- Cédric PHEULPIN, présent.
- Romain RODOT, présent.

Philippe CAUZARD est désigné président de séance ; il précise que le quorum est atteint.

Désignation secrétaire de séance

Point présenté par Philippe CAUZARD.

Hugues NICOLAS est proposé comme secrétaire de séance.

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité la désignation d'Hugues NICOLAS comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22 juillet 2022

Point présenté par Philippe CAUZARD.

Présentation du procès-verbal du conseil municipal du 22 juillet 2022.

Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 22 juillet 2022.

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de la commune du Miroir du 7 octobre 2022

• Taxe d'affouage saison 2022/2023

Point présenté par Philippe CAUZARD.

Il est proposé de fixer la taxe d'affouage pour la saison 2022/2023 à 20€.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité et fixe le montant de la taxe d'affouage à 20€.

Vente poêle

Point présenté par Philippe CAUZARD.

Le poêle d'un appartement communal ayant subi un feu de cheminée et devant l'impossibilité de tuber le conduit, a été mis en vente par soumission conformément à la règle et n'a pas trouvé preneur. Toutefois un particulier s'étant porté acquéreur ultérieurement au prix de 300 euros et en l'absence de toute autre proposition, il est demandé au conseil d'accepter cette offre. Il s'agit de monsieur Bernard PIVAT 20 rue de l'Impériale à 39570 Montmorot

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité de vendre le poêle à monsieur Bertrand PIVAT pour la somme de 300€ (trois cents euros).

Vente piano de cuisine

Point présenté par Philippe CAUZARD.

Les travaux de restructuration de l'école d'une part et d'autre part de la reprise de la cantine scolaire par un opérateur extérieur ont nécessité le retrait et enlèvement du piano de cuisine qui n'a plus d'usage. Il a pu être en partie sauvegardé lors du démontage et a pu trouver acquéreur en l'état en la personne de Monsieur Bertrand PIVAT 20 rue de l'Impériale à 39570 Montmorot pour la somme de 200 euros.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité de vendre le piano de l'ancienne cantine à Monsieur Bertrand PIVAT pour la somme de 200€ (deux cents euros).

Création d'un poste d'adjoint technique principal de première classe et modification du tableau des effectifs

Point présenté par Philippe CAUZARD.

M. Le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 Janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Vu l'arrêté du tableau d'avancement pour l'année 2022.

Vu la liste des agents promouvables pour l'année 2022.

Il convient de régulariser et de créer un poste d'adjoint technique principal de 1ere classe à compter du 1^{er} août 2022.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint technique principal de première classe et modification des tableaux des effectifs.

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de la commune du Miroir du 7 octobre 2022

Informations:

- <u>Désignation référent EPAGE</u>: désignation d'un référent EPAGE qui remplacera donc GEMAPI. Éric BOULLY 1^{er} adjoint représentera la commune auprès de l'EPAGE
- Point cantine: Il semble que la nouvelle formule donne satisfaction.
- Point travaux école: Les travaux avancent raisonnablement. Les piliers rendus nécessaires après l'étude de sol sont coulés (jusqu'à parfois 10 mètres de profondeur). Le conseil municipal remercie l'entreprise EMDE pour le prêt gracieux de barrières indispensables en raison du déplacement de l'école à la salle polyvalente.
- <u>Voirie</u>: BLI nous a allouée pour l'année 2022 3.5Tonnes de PATA, l'entreprise BONNEFOY réalisera les travaux.
- <u>Point repas et colis CCAS</u>: nous avons à ce jour 52 colis et 36 repas pour l'action de fin d'année du CCAS.
- <u>Problème de l'eau potable Tupins</u>: Le maire a attiré l'attention de la communauté de commune sur ce point et demande à l'intercommunalité de comprendre l'urgence de ce sujet : il y a dans les faits une véritable *rupture du service public*.
- <u>Démission Mélissa</u>: Depuis longtemps, Mélissa MONMAURT ne pouvait plus pour des raisons professionnelles assister aux réunions du conseil.
 Le Conseil remercie Mélissa MONMAURT pour sa participation.
- <u>Nouveaux référents dans les commissions</u>: La nouvelle composante du conseil entraine une refonte des différentes commissions présidées par Philippe CAUZARD.
 - * La commission patrimoine ne subit aucune modification, Éric Boully en est le vice-président.
 - * La commission Jeunesse- environnement- affaires scolaires, Hugues Nicolas en est le vice-président. Elle est composée de Cédric Pheulpin, Stéphanie Jacob, Aurélie Djenaieh, Cindy Collas et Virginie Simonin.
 - * La commission Association, animation aura pour vice-présidente Aurélie DJENAIEH et sera composée de Cédric PHEULPIN, Stéphanie JACOB, Hugues NICOLAS, Cindy COLLAS et Virginie SIMONIN.
 - * A la suite des démissions de Mmes Sergine JANZEGERS et Mélissa MONMAURT des sièges sont vacants au sein du SIVU. Ms Romain RODOT et Emilien MICHEL se portent volontaires.
 - * Les missions de Sergine JANZEGERS, le budget (compte administratif et compte de gestion, fonctionnement, achats, etc.) sont reprises provisoirement par le maire et les trois adjoints qui se partageront le travail.
- 4eme adjoint : vu le nombre de conseillers en diminution le problème est en réflexion.

- <u>Le tractopelle</u>: Compte tenu des importants travaux de réparation indispensables à exécuter sur la tractopelle, il est convenu de le mettre en vente. La société Agro Service a proposé de s'occuper de cette vente gracieusement à titre commercial.
- Vente parcelle de bois : Le tribunal vend, à la demande de l'État, une parcelle de bois à Crotenots ZC12 (elle se situe à côté du camping) sur laquelle nous sommes prioritaire.
 La commune ne se porte pas acquéreur.
- Retrait containers jaunes : Le SIVOM a pris la décision de retirer les bacs jaunes en raison des dépôts sauvages. La mairie restera vigilante sur les conséquences de ce retrait.
- <u>Tirelire des écoles</u>: à la suite de la dernière Assemblée Générale du 23/09/2022, la nouvelle présidente est élue, il s'agit de Mme Patricia ROY. Grâce aux différentes manifestations réalisées dans l'année, l'association a pu reverser la somme de 6000€ aux coopératives scolaires.
- Reflet trimestriel: Parution courant semaine prochaine du reflet trimestriel.

Date à venir :

- Bibliothèque itinérante : mardi 18 octobre de 16h30 à 18h00 à la Boutique.
- Réunions des associations : samedi 15 octobre à 9h00.
- SYDESL: réunion le 13 octobre.
- Conseil d'école : lundi 17 octobre à 18h00 au Miroir.
- Réunion évaluation RPI : mercredi 9 novembre de 9h à 12h au Miroir.
- Préparation Marché de Noël : date à définir.
- Réunion commission jeunesse et environnement et commission animation : *jeudi 13 octobre à 19h30.*
- Réunion des adjoints : jeudi 20 octobre à 17h30.
- Prochain conseil municipal: vendredi 4 novembre 2022 à 20h30.
- Journée HALLOWEEN organisé par le CMJ : samedi 5 novembre après-midi.

Questions diverses:

Clôture de la séance à 22h30 par le Maire Philippe CAUZARD

Approuvé lors de la séance du 4 novembre 2022 à l'unanimité

Le Secrétaire

Le Maire,

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de la commune du Miroir du 7 octobre 2022



Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil Municipal du 07 octobre 2022

Affiché à la mairie le 14 octobre 2022 Consultable au siège de la mairie 1597 route de Cuiseaux au Miroir

N°2022 – 50 Désignation du secrétaire de séance Adoptée à l'unanimité

N°2022 – 51 Approbation du procès-verbal de la séance du 22 juillet 2022 Adoptée à l'unanimité

N°2022 – 52 Taxe d'affouage 2022 et consignes Adoptée à l'unanimité

N°2022 – 53 Approbation de la vente d'un poêle à bois Adoptée à l'unanimité

N°2022 – 54 Approbation de la vente d'un piano de cuisine Adoptée à l'unanimité

N°2022 – 55 Création d'un poste d'adjoint technique principal de deuxième classe à compter du 1er août 2022 et modification du tableau des effectifs Adoptée à l'unanimité

Le Miroir, le 14 octobre 2022

Le Secrétaire,

Hugues NICOLAS

Le Maire,

Philippe CAUZARD